

**DECISION**

**OBJET : Traitement des déchets ménagers - Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers - Convention de mise à disposition du terrain destiné à accueillir un centre de tri automatisé - Autorisation de signature**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 5 mai 2022, par laquelle la Communauté Urbaine a demandé à intégrer le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers (SMET) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Vu la délibération du comité syndical du SMET du 21 juin 2022 approuvant le principe et le calendrier de cette adhésion,

Considérant que cette adhésion doit, notamment, permettre au SMET de mettre en place et de gérer un centre de tri automatisé sur la parcelle cadastrée, sur la commune de Torcy, section C, numéro 1429,

Considérant que, pour ce faire, la parcelle en question, qui appartient à la Communauté Urbaine, doit être mise à disposition du SMET, et qu'une convention doit donc intervenir pour acter cette mise à disposition,

DECIDE ce qui suit :

- d'approuver la passation avec le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des Déchets Ménagers, ayant son siège social Route Lessard-le-National, 71150 CHAGNY, d'une convention portant sur la mise à disposition de la parcelle cadastrée section C numéro 1429 sur la commune de Torcy ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention et toutes les pièces attenantes.

Fait à Le Creusot, le 28 décembre 2022

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 29 décembre 2022  
et publié, affiché ou notifié le 29 décembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular box. The signature is stylized, starting with a large 'D' and ending with a small 'v'.

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a rectangular box. The signature is stylized, starting with a large 'D' and ending with a small 'v'.